



Lettre de l'équipe municipale n° 27



Séance du vendredi 9 décembre 2016 à 20h

Absents excusés : Karelle RICHARD-ZACHARIE, Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL.
Procurations : Karelle RICHARD-ZACHARIE à Laëtitia TEXIER, Anne-Laure MARCO à Chantal YVOREL.



ADHESION AU CENTRE DE GESTION

Sur proposition du Maire, l'assemblée décide à l'unanimité de confier au centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône, service compétent pour les démarches administrative des communes, la réalisation du dossier de retraite sollicitée par Alain RIVOIRE pour 2017. Une convention est à signer pour cette mission.



REVISION DES TARIFS POUR 2017

Il est décidé de renouveler la convention fourrière avec la Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est (coût 317,40 € pour 2017) ; la SPA assure l'accueil et la garde de chiens errant capturés par les services municipaux.

Les tarifs suivants demeurent inchangés : gardiennage de l'église (100 € par an), participation médiathèque (4 € cotisation familiale annuelle), droits de place pour les forains, locations de salles communales (tarifs visibles en permanence sur le site internet de la mairie), concessions (390 € pour 50 ans, 240 € pour 30 ans) et cases au columbarium (750 € pour 30 ans) du cimetière, participation à l'assainissement collectif (700 € pour tout nouveau raccordement au réseau).

La redevance d'assainissement passe à 0,94 € le m3 avec un tarif abonnement à 26 € en 2017.

L'aide financière accordée aux familles est revalorisée pour 2017 : 4 € par jour et par enfant scolarisé en primaire (2 € pour la demi-journée) pour les activités organisées pendant les vacances scolaires (centres aérés, de loisirs, de vacances, camps, etc.) et les mercredis loisirs, par les associations ou organismes installés sur le territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais ou hors de notre secteur pour les enfants handicapés.



PROJET ACHAT MAISON POUR UTILITE PUBLIQUE FUTURE

La communauté de communes Chamousset en Lyonnais et les communes de Souzy, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Genis-l'Argentière ont l'opportunité d'acquérir en indivision une maison appartenant aux consorts GONZALES au carrefour de l'isle pour la somme de 140.200 €. Cette acquisition permettra d'engager des études de faisabilité, des projets, des travaux futurs pour améliorer cette intersection de différentes routes départementales mais aussi pour le recalibrage du ruisseau de Pragrand.

Un vote à scrutin secret (14 votants : 13 voix Pour, 1 voix Contre) approuve cette acquisition foncière ; la somme de 35.050 € sera à prévoir sur le budget 2017 pour notre commune.



PROBLEMATIQUE TRANSPORT SUR LES PAYS DE L'ARBRESLE ET DE CHAMOUSSET EN LYONNAIS

Les élus du Pays de l'Arbresle et ceux des Monts du Lyonnais se sont réunis le 30 novembre pour évoquer les problématiques majeures et locales en matière de transport : augmentation croissante du trafic routier, contraintes pour maintenir et développer la ligne de chemin de fer dans la vallée de la Brévenne, suppression de lignes de bus, difficultés liées aux changements de gestionnaires ...

Une volonté collective s'est dégagée pour engager un dialogue avec les autorités organisatrices du transport et les collectivités locales partenaires, pour être force de proposition afin que le territoire puisse se développer durablement.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

SYNDICAT DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS

Richard TRUCHET nous confirme qu'au 1^{er} janvier 2017 les communes de Montromant et Sainte-Foy-l'Argentière vont être rattachées au SIEMLY. Ce sera aussi le cas pour les communes de Bussières et Sainte-Agathe-en-Donzy au 1^{er} janvier 2018.

Le département diminue fortement ses subventions au syndicat des eaux et par conséquent les tarifs vont être augmentés auprès des abonnés (le m³ consommé passe de 1.06 € à 1.12 € et l'abonnement de 46.20 à 46.30 €).

Concernant la commune de Sainte-Foy-l'Argentière qui ne fonctionnait jusqu'à présent qu'avec ses propres sources, elle dispose d'un délai de 3 ans pour augmenter progressivement les prix jusqu'au tarif en vigueur du syndicat.

CHAMOUSSET EN LYONNAIS

La communauté de communes actuelle se réunira pour la dernière fois le mercredi 14 décembre 2016.

Une demande a été faite au Préfet afin de prolonger d'un an les syndicats SIMOLY et SCOT pour permettre de régler plusieurs questions de fonctionnement, notamment le service « ramassage des ordures ménagères » géré actuellement par le SIMOLY ; à ce jour, aucune réponse n'a été donnée.

SIVU DES ROSSANDES

Alain CHAPOT relate que la station d'épuration des Rossandes fonctionne bien sauf en cas de grosses pluies. En effet, il y a encore de nombreux réseaux unitaires (eaux usées et eaux pluviales dans la même canalisation) et, en cas de fortes pluies, la station d'épuration intercommunale ne peut pas traiter toutes les arrivées d'eaux Une réflexion est lancée au SIVU en vue d'améliorer le système.

ECOLE

La commune et l'association communale de chasse agréée (ACCA) ont le projet commun de planter une haie entre le parking du skate parc et l'aire de stationnement camping car ; l'école sera associée à cette plantation prévue courant février.

L'école est susceptible de recevoir une subvention de l'Etat pour la mise en place d'un coin nature (jardin) ; une demande a été formulée via le SIMOLY.

SYDER

Joseph VOLAY a assisté à une réunion. Le SYDER a beaucoup de retard dans les travaux prévus et s'en est excusé. Un vice-président a été nommé, par secteur, afin de remédier à ces dysfonctionnements.



INFORMATIONS DIVERSES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Les conditions de délivrance des cartes d'identité risquent de changer au 1^{er} avril 2017 : comme pour les passeports, les demandes seraient à formuler seulement à la mairie de Saint-Laurent-de-Chamousset concernant notre secteur.

Les élus vont à nouveau se mobiliser pour faire connaître leur mécontentement car c'est un service public de proximité qui risque de disparaître pour la population.

CRUES DU 22 NOVEMBRE

Les travaux effectués courant septembre sur le ruisseau de Lafay au niveau de la voie ferrée ont été entièrement détruits par les fortes pluies du 22 novembre. Le syndicat de rivières recontacte tous les acteurs concernés (SNCF, associations, propriétaires riverains, mairie ...) pour engager des travaux et trouver une solution durable.

CHEMIN COMMUNAL

Accord est donné au Maire (vote au scrutin secret (14 votants, 14 voix Pour) pour la vente d'un passage (chemin rural sur une longueur à déterminer) entre deux parcelles de terrain exploitées par le même propriétaire à l'entrée du chemin des Marniches ; les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

BRIGADES VERTES

Monsieur le Maire indique les nouvelles règles qui nous sont proposées si la commune veut continuer à faire appel à une équipe des brigades vertes : une réorganisation du service par « Rhône Insertion Environnement » a pour conséquence directe une forte hausse de la prestation (200 € par jour d'intervention pour une équipe de 6 personnes).

Par contre les frais de repas ne sont plus pris en charge par la collectivité.

Un premier devis est accepté pour le faucardage des roseaux de notre station d'épuration communale : 8 jours du 9 au 20 janvier 2017 pour 1.600 € TTC.

Aucun engagement n'est pris pour la suite de l'année.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Elle aura lieu le samedi 7 Janvier 2017 à la salle annexe cantine (voir document joint). Nous rappelons à cette occasion que trop de sacs sont encore déposés trop tôt par rapport à la date de ramassage et que les employés de commune ne cessent de nettoyer. Nous vous remercions d'être vigilant !

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2017

Une rencontre avec les associations a eu lieu afin d'établir le calendrier des manifestations saint-genoises 2017 ; ce calendrier est visible en permanence sur le site internet de la mairie www.saintgenislargentiere.fr rubrique »Economie-services utiles »



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Joseph VOLAY signale que le passage piéton à « Sain-Roch » est effacé ; les employés communaux s'en chargeront au printemps.

Suite aux pluies du 22/11, Colette PERIER nous fait part d'un problème de déformation de chaussée dans la montée de Duerne ; des panneaux de signalisation ont été installés par le Département qui doit se charger de la remise en état qui s'impose.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 13 janvier 2017 à 20h en mairie.



Réalisation de la publication par la commission Informations

Lettre éditée et imprimée par la mairie

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Secrétariat de la mairie

En raison de congés, le secrétariat de la mairie sera fermé au public les semaines 51 et 52. Pour enregistrer les dernières inscriptions sur la liste électorale, la mairie sera ouverte samedi 31 décembre 2016 de 9 à 12h.

Rencontre intergénérationnelle

Jeux de société à la médiathèque Mercredi 18 janvier de 14h à 16h

Ouvert à tous, pour un moment convivial à partager.

Présence également de Mr Bois qui propose du soutien élémentaire de 14h30 à 16h30 aux enfants, avec la présence souhaitable de leurs parents.



Concours de belote

Le club de l'amitié organise son traditionnel concours de belote mardi 27 décembre à 14 heures à la salle des sports du village ; toutes les doublettes sont primées et un casse-croute est offert.

Classe en 7

La prochaine réunion de préparation de la journée des classes du dimanche 30 avril 2017 aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 20 heures à la salle annexe cantine.

Dès le samedi 28 janvier, les 20 ans proposeront à la population la brioche des conscrits – merci de leur réserver un bon accueil.

Lettre de l'équipe municipale 27 du 15 décembre 2016





AVIS

SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Année 2017

La seule et unique distribution de sacs poubelles, pour les ordures ménagères classiques (sacs noirs) et pour le tri sélectif (sacs jaunes) aura lieu le

Samedi 7 Janvier 2017 de 9 à 12 heures

A la salle annexe à côté de la cantine scolaire (Sous la salle des fêtes)

En cas d'empêchement, vous pouvez bien évidemment faire récupérer votre dotation de sacs à un voisin ou à un membre de votre famille ou signaler tout autre problème en mairie.

Nous vous rappelons que seul le respect du tri des ordures (sacs noirs et sacs jaunes) permet de ne pas trop alourdir notre redevance d'ordures ménagères ; si vous déposez des ordures non recyclables dans vos sacs jaunes, ceux-ci retourneront alors dans un autre centre de tri d'où frais de transport supplémentaire = coût supplémentaire, etc.

Aucune bouteille en verre ne doit se trouver dans les sacs jaunes ou noirs ! Il y a des conteneurs prévus à cet effet installés en différents endroits sur le territoire communal.

Pour garder notre commune propre, **MERCI** de bien vouloir respecter les jours de dépôt des sacs noirs et jaunes, pour éviter que les sacs déposés ne soient éventrés par les animaux le lendemain du passage du camion ...

Un guide du tri et un calendrier de collecte du tri sélectif sont remis avec les dotations de sacs.

Cordialement.

**Le Maire,
Christian RIVOIRE.**





Saint-Genis-l'Argentière

Invitation

Les membres du conseil municipal invitent l'ensemble de la population à participer

Dimanche 8 janvier 2017 à 11 heures

A la salle des fêtes

Aux VŒUX DE L'EQUIPE MUNICIPALE

C'est devenu un rendez-vous incontournable qui permet des échanges, des discussions, d'entretenir une belle convivialité.

Nous dresserons le bilan de l'année écoulée et nous nous projetterons vers cette nouvelle année 2017 avec espérance et confiance en l'avenir.

Le verre de l'amitié et quelques gourmandises nous permettront de clôturer cette agréable manifestation.

Par avance MERCI de votre présence.

Le Maire,
Christian RIVOIRE

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !





viandes ferme de la gaise



Suite à une restructuration de notre exploitation, à cause de la crise économique du lait industriel . Nous avons fait le choix de l'élevage bovin viande ,avec les animaux que nous avons .

Un croisement avec nos vaches "montbéliarde" et un taureau "charolais."

La montbéliarde est une viande rouge et gouteuse, qui se rapproche de la viande de la race Salers voir Aubrac . Ce croisement est une viande prisée par nos voisins Italien, qui nous achètent nos petit veaux au marché de Saint Laurent de Chamousset ,depuis une bonne cinquantaine d'années .

Ayant suivi deux formations courant 2016 , sur l'hygiène ,et sur la découpe de la viande.

Aujourd'hui nous vous proposons sur commande, une distribution de Steak haché congelés. livré à domicile en carton de 3kg , de viande montbéliarde, avec un camion magasin approprié à cet effet, possibilité d'acheter de la viande fraîche, bœuf et veaux de lait à la coupe, le jour de la livraison.

prix 1,33€ le steak de 100g

40€ le carton de 3kg

collectivités nous consulter

la 1er livraison est prévue fin janvier.

Vous pouvez effectuer vos commandes par mail -

en indiquant vos :- Nom --adresse -- tel -- nombre de carton

A remy.badoil@laposte.net ou tel 04 74 26 20 92 ou 06 88 20 63 49

**Une nouvelle aventure commence pour
Rémy et Odile Badoil**

